

LITTORAL

PROTOCOLE DE RÉDACTION

*Guide pour les auteurs et autrices de textes soumis pour publication dans la revue.
Merci de suivre les règles ci-dessous pour faciliter le processus éditorial.*

Les textes soumis à la revue doivent être envoyés par courriel à l'adresse revue.littoral@cegepsi.ca.

Publiée une fois l'an, la revue *Littoral* se veut au cœur des activités de recherche du Groupe de recherche sur l'écriture nord-côtière, le GRÉNOC du Cégep de Sept-Îles. Ceux et celles qui s'intéressent à la Côte-Nord, à la littérature, à l'histoire régionale et nationale, aux cultures et à la création trouveront dans cette publication spécialisée, mais pas exclusivement savante, des articles dans lesquels l'imaginaire nord-côtier est peu à peu décrit et analysé.

Le corpus des textes étudiés dans la revue se compose d'abord et avant tout des écrits se référant au territoire délimité, à l'est et à l'ouest, par Tadoussac et Blanc-Sablon, et par tout ce qui est au nord de cette bordure. Le sable, l'eau, le sel et le froid définissent cette terre singulière que nous nous proposons d'explorer par l'étude des textes.

Chaque numéro rassemble des textes sur des auteurs et autrices, des problématiques ou des questions théoriques diverses permettant de définir les enjeux au cœur de l'écriture nord-côtière.

La revue *Littoral* est codirigée par Pierre Rouxel et Daniel Chartier.

PRÉSENTATION

Format du document

- Fichier Word (.doc ou .docx)
- Longueur : de 500 à 5 000 mots (de 3 000 à 33 000 caractères, espaces comprises)
- Intertitres : en gras

Première page : doit inclure les éléments suivants

- Titre complet du texte, sous cette forme (il est possible que le titre de l'article soit légèrement modifié en fonction de la cohérence éditoriale du numéro) :
 - TITRE
 - Sous-titre
 - (Second sous-titre) [s'il y a lieu ; avec ou sans parenthèses]
- Nom du ou des auteurs et autrices, dans cet ordre :
 - Un auteur ou une autrice : Prénom Nom
 - Plusieurs auteurs et autrices : Prénom Nom, Prénom Nom et Prénom Nom
- Brève description du ou des auteurs et autrices (de 1 à 3 phrases), sous la forme d'un énoncé semblable à l'un ou l'autre des exemples suivants ; préciser, si possible, le lien avec la Côte-Nord :
 - Alex Tremblay est né à XXX près de YYY. Il enseigne la littérature au Cégep de Sept-Îles et [autres activités].
 - Alex Tremblay est originaire de XXX près de YYY. Elle nous livre ici ses [type de texte] inédits et [autres détails ou activités].

LITTORAL

PROTOCOLE DE RÉDACTION

CITATIONS

- En **romain** : jamais en italique (mais garder l'italique de la citation originale s'il y a lieu), sauf pour les citations en une autre langue que le français.
- **Italique** dans une citation : indiquer après la citation ou dans la note de qui vient l'italique : (Je souligne / Nous soulignons.) OU (L'auteur / L'autrice souligne).
Dans le texte : Tremblay évoque « la *musicalité particulière* des mots » (l'auteur souligne).
Dans la note : Alex Tremblay, [infos de publication], p. 22 ; l'auteur souligne.
- **Modifications et omissions** dans une citation : les indiquer par des crochets : [], avec points de suspension [...] pour les omissions. Conserver la ponctuation avant et après les crochets, incluant le point final quand nécessaire :
Dans ce texte, Tremblay distingue « la musicalité [...] des mots [et] la musique des mots ».
Tremblay écrit : « Ce texte joue avec la musicalité des mots, mais pas toujours [...] »

Citations en une autre langue que le français

- Toujours en italique, sauf pour les alphabets autres que celui du français.
- Si le texte est court, la traduction est indiquée dans le texte entre crochets après la citation :
Charlie Smith écrit : « *Texte en anglais* » [Traduction en français].
- Si le texte est long, la traduction est donnée dans une note de fin, ou encore, la traduction en français est donnée dans le texte et la version originale est indiquée dans la note :
Dans la note pour la traduction en français dans la note de fin : Charlie Smith, *Why I read*, [suite des infos de publication], p. 22; traduction libre : « Traduction en français. »
Dans la note quand la traduction est donnée dans le texte principal : Ma traduction de : « *Texte en anglais.* » Charlie Smith, *Why I read*, [suite des infos de publication], p. 22.

ICONOGRAPHIE

- Il est recommandé d'inclure des suggestions d'illustrations (photo, carte, dessin, œuvre picturale, etc.) dans les textes ; le comité éditorial de la revue choisira les illustrations qui seront incluses dans les textes.
- Toutes les illustrations doivent être placées à l'endroit voulu dans le texte, et comprendre une légende et une source.
- Toutes les illustrations doivent être fournies dans un fichier à part en haute résolution (300 dpi), en format JPG, PNG ou PDF.
- L'illustration doit être accompagnée d'une cession de droits de l'artiste et, s'il y a lieu, d'une autorisation de l'institution où elle est conservée.

Légende

- Toujours avec majuscule initiale et avec point final.
- Préciser un lieu et une date si c'est pertinent.
Le père Laure sur la Côte-Nord en 1917.
Le père Laure, Sept-Îles, 1917.
Carte dessinée par le père Laure de la baie de Sept-Îles, 1917.

LITTORAL

PROTOCOLE DE RÉDACTION

Source

- Toujours avec majuscule initiale et avec point final.
Crédit photo : © Jacques Tremblay. [pour le nom du photographe si connu ; le © n'est pas obligatoire]
OU Expédition Tremblay-Gagnon II.
Source : Collection de Claude Gagnon. OU Gracieuseté de Claude Gagnon. OU Archives de la famille Tremblay. OU Archives personnelles de Claude Gagnon.
Source : Société historique de la Côte-Nord.
- Reprend le format de références bibliographiques (voir plus loin) si applicable.
Source : Alex Tremblay, *Les mots et la musique*, Montréal, Boréal, 2009, p. 27.

ÉCRITURE INCLUSIVE ET FÉMINISATION

- Toutes les appellations de personnes sont féminisées au besoin : une autrice, une poète (plutôt que poétesse), une professeure, une chercheuse (plutôt que chercheur).
- Ne pas utiliser de doublets abrégés pour féminiser le texte (ex. « professeur.es », « professeur·es », « professeur(es) », etc.) ; privilégier plutôt les termes épiciens ou les doublets complets (avec parcimonie) :
les membres du corps professoral
les professeurs et professeures

RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

Références

Toutes les références à un texte, à une ressource documentaire, à une œuvre graphique doivent être indiquées dans une note de fin, selon la méthode dite classique.

- Appel de note : placé tout de suite après la fin de la citation, à l'intérieur des guillemets de citation et avant toute ponctuation ; toujours en romain maigre.
Comme le rappelle l'auteur, « Nelligan était poète¹ ».
- Texte de la note : Prénom Nom, *Titre du livre*. *Sous-titre*, Ville, Maison d'édition, date, p. XX.
Alex Tremblay, *Les mots et la musique*. *La musicalité dans les poèmes romantiques*, Montréal, Boréal, 2009, p. 26.
- Utiliser *Ibid.* pour renvoyer au même document que celui de la note précédente (de manière consécutive et sans ambiguïté possible).
Ibid., p. 23.
- Utiliser *op. cit.* pour renvoyer à une référence déjà donnée précédemment ; indiquer le titre (en version raccourcie) si plusieurs ouvrages d'un même auteur sont cités.
Alex Tremblay, *op. cit.*, p. 26.
Alex Tremblay, *Les mots et la musique*, *op. cit.*, p. 26. [titre raccourci, sans le sous-titre]

Bibliographie

Il est possible, mais non obligatoire, d'ajouter une bibliographie à la fin du texte.

- Sert à préciser des références supplémentaires ou ciblées concernant le sujet de l'article, et non pas à reprendre l'ensemble des références déjà données dans les notes de fin.
- La faire précéder d'un titre du type « Pour en savoir plus » ou « Suggestions de lecture » (plutôt que « Bibliographie » ou « Références »).

LITTORAL

PROTOCOLE DE RÉDACTION

- Présentée en ordre alphabétique par nom de famille ; suit la méthode dite classique, telle que succinctement décrite dans la prochaine section.

Exemples de références selon la méthode classique

Livre, modèle général

Nom, Prénom, *Titre du livre. Sous-titre*, tome ou volume, édition [si réédition], traduction, Ville, Maison d'édition, coll. « Titre de la collection », date [date originale si pertinent], XXX p.

Tremblay, Alex, *Les mots et la musique. La musicalité dans les poèmes romantiques*, Montréal, Boréal, coll. « Lettres d'ici », 2009, 252 p.

Tremblay, Alex et Claude Gagnon, *Les mots et la musique. La musicalité dans les poèmes romantiques*, 2^e éd., Montréal, Boréal, coll. « Lettres d'ici », 2014 [2007], 274 p.

Tremblay, Alex, Claude Gagnon et Charlie B. Smith (dir.), *Les mots et la musique. La musicalité dans les poèmes romantiques*, Montréal, Boréal, coll. « Lettres d'ici », 2014, 274 p.

Chapitre de livre, modèle général

Nom, Prénom, « Titre du chapitre », dans Prénom Nom et Prénom Nom (dir.), *Titre du livre. Sous-titre*, Ville, Maison d'édition, coll. « Titre de la collection », date, p. XX-YY.

Smith, Charlie B., « La lumière chez Louis Danton », dans Alex Tremblay, Claude Gagnon et Charlie B. Smith (dir.), *Les mots et la musique. La musicalité dans les poèmes romantiques*, Montréal, Boréal, coll. « Lettres d'ici », 2014, p. 13-45.

Article, modèle général

Nom, Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol. X, n^o Y, date, p. XX-YY.

Tremblay, Alex, « Nelligan et Hébert, jeunes poètes », *Voix et Images*, vol. 20, n^o 2, hiver 2011, p. 362-387.

Archives, modèle général

Nom, Prénom, *Titre* [type de document], date, Nom de la collection ou du fonds d'archives (code de classification), Nom du service d'archives, Ville.

Borduas, Paul-Emile, *Le refus global* [texte du manifeste], 1948, Fonds d'archives Marcel Barbeau (110P-615/8, boîte 1105), Bibliothèque et archives nationales du Québec, Québec.

Site Web, modèle général

Nom, Prénom, « Titre de la page », dans *Titre du site Web*, date [si applicable], <<https://ceciestunfauxlienweb.htm>>, consulté le jour mois année.

Commission de toponymie, « Baie-Trinité », dans *Banque de noms de lieux du Québec*, <https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=3121>, consulté le 8 mai 2019.